

L'AVANTAGE AREQ-CSQ



Être membre de la CSQ permet, le temps venu, de devenir membre de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ).

C'est d'ailleurs la seule association qui permet aux personnes prenant leur retraite, à leur conjoint et aux enfants à charge d'avoir accès à un régime d'assurance collective accessible.

Les personnes retraitées membres de l'AREQ-CSQ sont couvertes par le régime d'assurance collective ASSUREQ, sans preuve de bonne santé dans les 90 jours de la prise de retraite.

Ce régime d'assurance collective comporte :

✓ **un régime collectif d'assurance maladie offrant deux niveaux de protection**

(santé et santé plus) qui incluent l'assurance voyage avec assistance, l'annulation voyage

et de nombreuses garanties complémentaires liées à la santé;

✓ **un régime collectif d'assurance vie** pour la personne adhérente et ses personnes à charge.

Ces protections collectives, exclusives à la CSQ, sont offertes à un coût très abordable. Un atout qui vaut son pesant d'or!

Pour en savoir plus : areq.lacsq.org.



L'AVANTAGE AREQ-CSQ

LA FONDATION LAURE-GAUDREAU

Pour réaliser une partie de sa dimension sociale, l'AREQ-CSQ a mis sur pied, en 1990, la Fondation Laure-Gaudreault afin de soutenir, par ses dons :

- ✓ Les personnes retraitées dans le besoin;
- ✓ La recherche médicale sur les maladies qui frappent les personnes âgées;
- ✓ Des œuvres de jeunesse enregistrées ou des jeunes dans le besoin.

La Fondation couvre tout le Québec. Elle a une structure à deux paliers : provincial et régional.

Pour en savoir plus : fondationlg.org.



FONDATION LAURE-GAUDREAU

320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100
Québec (Québec) G1K 9E7